

L'APD du Japon

● Qu'est-ce que l'APD ?

Il s'agit de la coopération apportée par divers organismes et entités, dont les gouvernements, institutions internationales, organisations non gouvernementales (ONG) et entreprises privées, en appui au développement économique et social des pays en développement. L'aide publique au développement (APD) désigne l'aide technique et financière apportée par les gouvernements aux pays en développement dans le cadre de cette coopération.

● Les catégories d'APD

Schématiquement, l'APD se répartit en deux catégories : l'aide bilatérale et l'aide multilatérale. Cette dernière comprend les financements et les contributions octroyés aux organisations internationales, alors que l'aide bilatérale est fournie sous trois formes : la coopération technique, les prêts et les dons. D'autres programmes d'aide bilatérale prévoient en outre l'envoi de volontaires.

● Mise en œuvre intégrée des mécanismes d'aide de la JICA

Ces dernières années, les pays industrialisés d'Europe et d'Amérique du Nord ont utilisé l'APD comme un moyen de lutter plus efficacement contre les problèmes mondiaux, tels que le changement climatique et la réduction de la pauvreté. Par ailleurs, de nouveaux donateurs, dont la Chine et la Corée du Sud, sont apparus. À l'inverse, un contexte économique et budgétaire difficile a contraint le Japon de réduire le montant de son APD.

Face à la situation internationale et à l'afflux de réformes administratives internes, le gouvernement japonais a entrepris des réformes destinées à renforcer les stratégies politiques d'APD et les systèmes de mise en œuvre dans l'objectif d'améliorer encore la qualité de son APD. Dans le cadre notamment d'une rationalisation des organismes d'exécution de l'APD, la division des Opérations économiques de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC) et l'aide sous forme de dons du ministère des Affaires étrangères (MOFA) (hormis l'aide relevant de la politique

diplomatique, directement supervisée par le ministère) ont été transférées à l'Agence, donnant naissance à la « Nouvelle JICA », le 1^{er} octobre 2008. Cette rationalisation a permis de regrouper les trois mécanismes d'aide au sein d'une même organisation et d'améliorer l'efficacité et la performance des activités de la JICA. Ces trois mécanismes d'aide sont décrits ci-après.

L'aide bilatérale

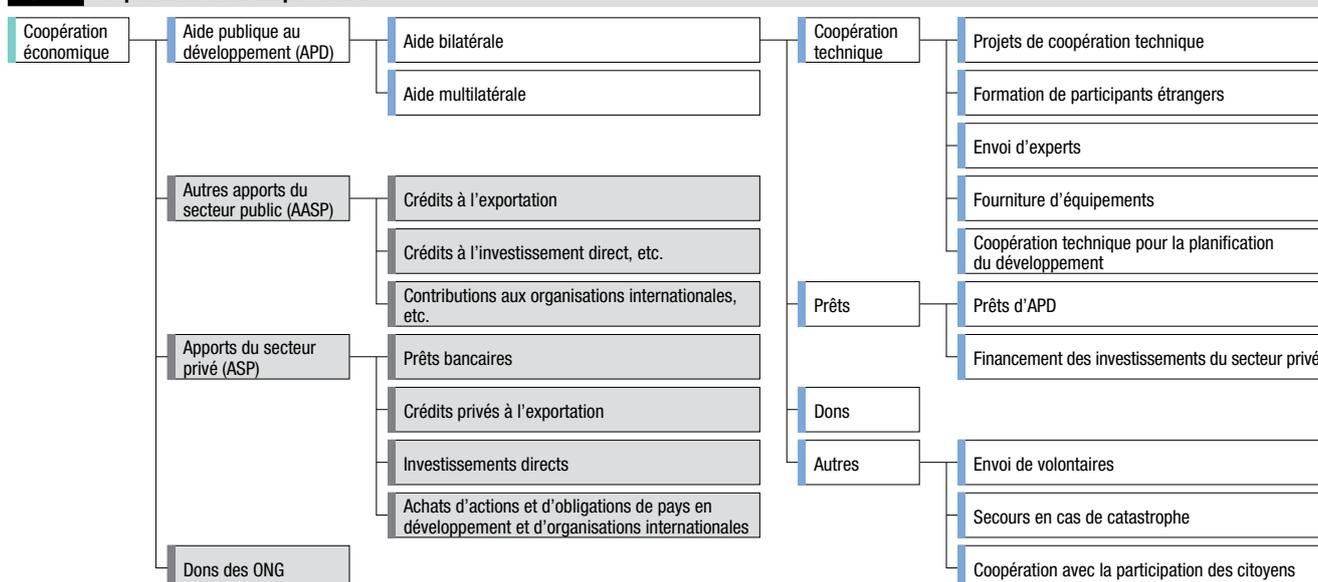
▶ La coopération technique

La coopération technique fait appel à la technologie, au savoir-faire et à l'expérience du Japon pour former les ressources humaines appelées à jouer un rôle clé dans l'évolution socioéconomique des pays en développement. De plus, en planifiant conjointement avec les pays partenaires des programmes d'aide répondant aux besoins locaux, la coopération technique permet de développer et de perfectionner des technologies adaptées aux conditions de chaque pays, tout en rehaussant le niveau technologique général et en mettant en place de nouveaux cadres institutionnels et organisationnels. Les pays partenaires peuvent ainsi développer leurs capacités à résoudre les problèmes et parvenir à la croissance économique. La coopération technique comprend la formation d'homologues des pays partenaires, l'envoi d'experts, la fourniture d'équipements et la réalisation d'études destinées à soutenir l'élaboration de politiques et la planification de projets de travaux publics (coopération technique pour la planification du développement).

▶ Les prêts

Les prêts soutiennent les efforts des pays en développement pour parvenir à la croissance en leur fournissant les capitaux nécessaires à long terme et à des taux d'intérêt bien inférieurs à ceux du marché. Les formes principales de cette aide sont les prêts d'APD et le programme de financement des investissements du secteur privé (PSIF). Comparés à la coopération technique ou aux dons, les prêts d'APD permettent des financements plus importants, et sont donc surtout utilisés pour la construction d'infrastructures de base de

Figure 1 Coopération économique et APD



grande envergure dans les pays en développement.

Les prêts d'APD doivent être intégralement remboursés, mais cela incite le pays bénéficiaire à se concentrer sur l'importance et la priorité des projets, et à faire des efforts pour affecter et utiliser les fonds de manière aussi efficace que possible.

► Les dons

Les dons, qui constituent un apport de fonds destinés à promouvoir le développement socioéconomique, sont une aide financière sans obligation de remboursement. Dans les pays en développement à faible revenu, les dons sont généralement utilisés pour construire des infrastructures socioéconomiques, telles que des hôpitaux et des ponts, ainsi que pour promouvoir l'éducation, les programmes de lutte contre le VIH/sida, les soins de santé infantile et les activités environnementales, ce qui contribue directement à l'amélioration du niveau de vie.

● Les financements et contributions aux organisations internationales via l'aide multilatérale

L'aide multilatérale est une aide indirecte aux pays en développement sous la forme de financements ou de dons aux organisations internationales. Les contributions sont versées

aux agences spécialisées des Nations unies, dont le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), et les financements sont alloués aux banques multilatérales de développement (BMD), dont la Banque mondiale, l'Association internationale de développement (AID, appelée aussi « deuxième Banque mondiale ») et la Banque asiatique de développement (BASD).

● Les tendances de l'aide au développement à l'échelle internationale

Comme l'illustrent les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) [→ voir pages 64–65], l'une des tendances récentes a été l'accélération de la mise en place d'objectifs communs par la communauté internationale, où différents pays et organisations coordonnent leur aide pour atteindre ces objectifs. Si auparavant, la coopération et la coordination de l'aide portaient sur des projets individuels, ces dernières années l'aide au développement met davantage l'accent sur l'appropriation des pays partenaires, dont les plans de développement et les priorités sont soutenus conjointement par les pays donateurs et les

Figure 2 L'APD japonaise pour l'année civile 2014 (par type d'aide : valeurs provisoires)

Type d'aide	Versements d'APD (année civile 2014)			Milliards USD			Milliards JPY			Parts en % APD totale
	Versements	Versements durant l'année précédente	Variation 2013/2014 (%)	Versements	Versements durant l'année précédente	Variation 2013/2014 (%)	Versements	Versements durant l'année précédente	Variation 2013/2014 (%)	
APD bilatérale	Dons	2 402,72	7 031,92	-65,8	254,322	686,252	-62,9	26,3		
	Réduction de la dette	0,00	4 020,86	-100,0	0,000	392,400	-100,0	0,0		
	Dons par le biais d'organisations internationales	1 054,56	1 636,33	-35,6	111,623	159,691	-30,1	11,5		
	Dons excluant ce qui précède	1 348,16	1 374,73	-1,9	142,699	134,161	6,4	14,7		
	Dons (hors versements aux pays affranchis de l'APD)	2 402,46	7 031,92	-65,8	254,295	686,252	-62,9	26,2		
	Réduction de la dette	0,00	4 020,86	-100,0	0,000	392,400	-100,0	0,0		
	Dons par le biais d'organisations internationales	1 054,40	1 636,33	-35,6	111,606	159,691	-30,1	11,5		
	Dons excluant ce qui précède	1 348,06	1 374,73	-1,9	142,689	134,161	6,4	14,7		
	Coopération technique*	2 610,62	2 808,94	-7,1	276,327	274,127	0,8	28,6		
	Coopération technique (hors versements aux pays affranchis de l'APD)*	2 606,86	2 803,60	-7,0	275,929	273,606	0,9	28,4		
Total des dons	5 013,34	9 840,86	-49,1	530,649	960,380	-44,8	54,8			
Total des dons (hors versements aux pays affranchis de l'APD)	5 009,32	9 835,52	-49,1	530,224	959,858	-44,8	54,5			
Prêts d'APD et autres crédits d'APD	884,42	-1 317,25	167,1	93,614	-128,552	172,8	9,7			
(Prêts d'APD et autres crédits d'APD, réduction de la dette exclue)	884,42	518,67	70,5	93,614	50,618	84,9				
(Valeur des prêts versés)	7 381,14	9 748,31	-24,3	781,275	951,348	-17,9				
(Valeur des prêts remboursés)	6 496,72	11 065,56	-41,3	687,661	1 079,900	-36,3				
(Valeur des prêts remboursés, réduction de la dette exclue)	6 496,72	9 229,64	-29,6	687,661	900,730	-23,7				
Prêts d'APD et autres crédits d'APD (hors versements aux pays affranchis de l'APD)	931,81	-1 224,09	176,1	98,630	-119,460	182,6	10,1			
(Prêts d'APD et autres crédits d'APD, réduction de la dette exclue)	931,81	611,83	52,3	98,630	59,709	65,2				
(Valeur des prêts versés)	7 373,06	9 721,31	-24,2	780,420	948,712	-17,7				
(Valeur des prêts remboursés)	6 441,25	10 945,40	-41,2	681,790	1 068,173	-36,2				
(Valeur des prêts remboursés, réduction de la dette exclue)	9 109,48	9 109,48	-29,3	681,790	889,003	-23,3				
APD bilatérale totale	5 897,76	8 523,61	-30,8	624,263	831,828	-25,0	64,5			
APD bilatérale totale (hors versements aux pays affranchis de l'APD)	5 941,13	8 611,43	-31,0	628,853	840,398	-25,2	64,7			
Contributions et financement aux organisations multilatérales		2 970,16	9,3	343,704	289,861	18,6	35,3			
APD brute totale	15 641,64	22 559,33	-30,7	1 655,628	2 201,588	-24,8				
APD brute totale (hors versements aux pays affranchis de l'APD)	15 629,54	22 526,99	-30,6	1 654,347	2 198,431	-24,8				
APD nette totale (sur la base des versements nets)	9 144,92	11 493,77	-20,4	967,967	1 121,688	-13,7	100,0			
APD nette totale (hors versements aux pays affranchis de l'APD ; sur la base des versements nets)	9 188,29	11 581,59	-20,7	972,557	1 130,259	-14,0	100,0			
Revenu national brut (RNB) nominal pour chaque catégorie (milliards USD, milliards JPY)	4 798,16	5 100,62	-5,9	507 872,90	497 774,40	2,0				
Pourcentage du RNB (%)	0,19	0,23		0,19	0,23					
Pourcentage du RNB (%) (hors versements aux pays affranchis de l'APD)	0,19	0,23		0,19	0,23					

Notes : 1. Les 19 pays suivants sont des pays affranchis de l'aide autres que les États membres de l'OCDE qui ont bénéficié de l'APD : Hong Kong, Singapour, Brunei, Émirats arabes unis, Israël, Oman, Qatar, Koweït, Arabie saoudite, Saint-Christophe-et-Niévès, Trinité-et-Tobago, Barbade, Nouvelle Calédonie, Polynésie française, Estonie, Croatie, Hongrie, Bulgarie, and Roumanie.

2. Taux de conversion défini par le CAD pour 2014 : 1 USD = 105,8475 JPY (dépréciation de 8,2565 par rapport à 2013)

3. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas nécessairement à la somme des composants.

4. La réduction de la dette inclut les renoncements à des prêts d'APD et des réductions de la dette liée à des obligations gagées ainsi que la vente de créances, mais exclut le report des remboursements.

5. Auparavant, les dons par le biais des organisations internationales étaient traités comme des « Contributions et financements aux organisations multilatérales ». Mais, depuis 2006, les dons à des pays bénéficiaires identifiés au moment de la contribution sont traités comme des « Dons » pour ces pays.

6. Depuis 2011, les dons aux projets d'ONG sont inclus dans les « Dons » de chaque pays bénéficiaire.

* La coopération technique inclut les frais administratifs et des études de développement.

agences d'aide, qui travaillent ensemble à l'atteinte des objectifs de développement de ces pays. Les bailleurs de fonds doivent donc adapter leur aide aux priorités définies dans les stratégies de développement des pays partenaires.

● Répartition de l'APD japonaise

Les décaissements nets d'APD réalisés par le Japon en 2014 se décomposent à hauteur d'environ 5 941,13 millions USD (environ 628,9 milliards JPY) en aide bilatérale (à l'exclusion des pays émancipés de l'aide) et pour 3 247,16 millions USD (environ 343,7 milliards JPY) en contributions et financements aux organisations internationales. L'APD totale du Japon a atteint près de 9 188,29 millions USD, soit une baisse de 20,7 % (14,0 % pour 972,6 milliards JPY) par rapport à l'exercice 2013. Ce montant classe le Japon au cinquième rang des États membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, après les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France.

En 1989, le Japon est devenu le premier bailleur mondial d'APD, devançant les États-Unis qui occupaient jusqu'alors cette place. Le Japon est demeuré en tête du classement des pays membres du CAD pendant dix ans, de 1991 à 2000. Cependant, l'aide japonaise a chuté en 2001 et son déclin s'est amorcé progressivement.

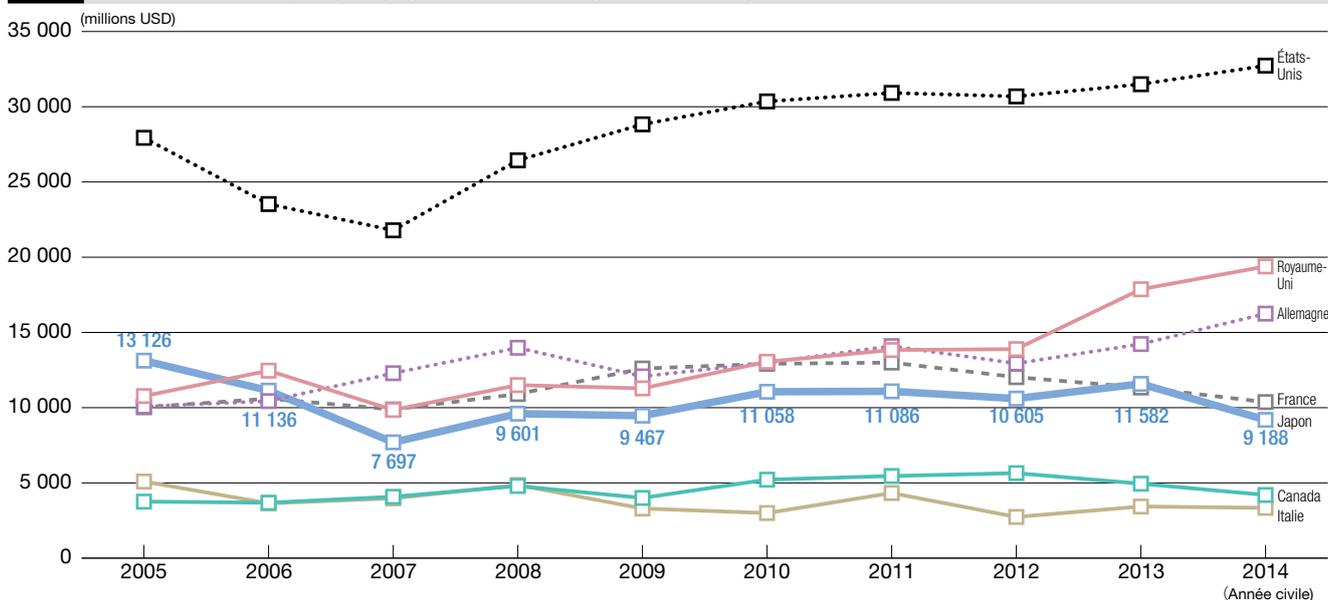
Avec un ratio APD/PNB de 0,19 %, le Japon se situe à la 18^e place parmi les 28 pays membres du CAD.

Figure 5 Aperçu du budget d'APD du MOFA (milliards JPY)

	Exercice 2014		Exercice 2015	
	Budget	Variation 2013/2014	Budget	Variation 2014/2015
Budget du gouvernement	550,2	-1,3 %	542,2	-1,5 %
Budget du ministère	423,0	0,4 %	423,8	0,2 %
Dons	166,7	1,5 %	160,5	-3,7 %
Subventions de gestion (Compte général)	150,3	2,3 %	146,4	-2,6 %
Contributions et donations	43,1	-13,8 %	47,1	9,4 %
Aide pour les activités de soutien	63,0	4,8 %	69,8	10,8 %

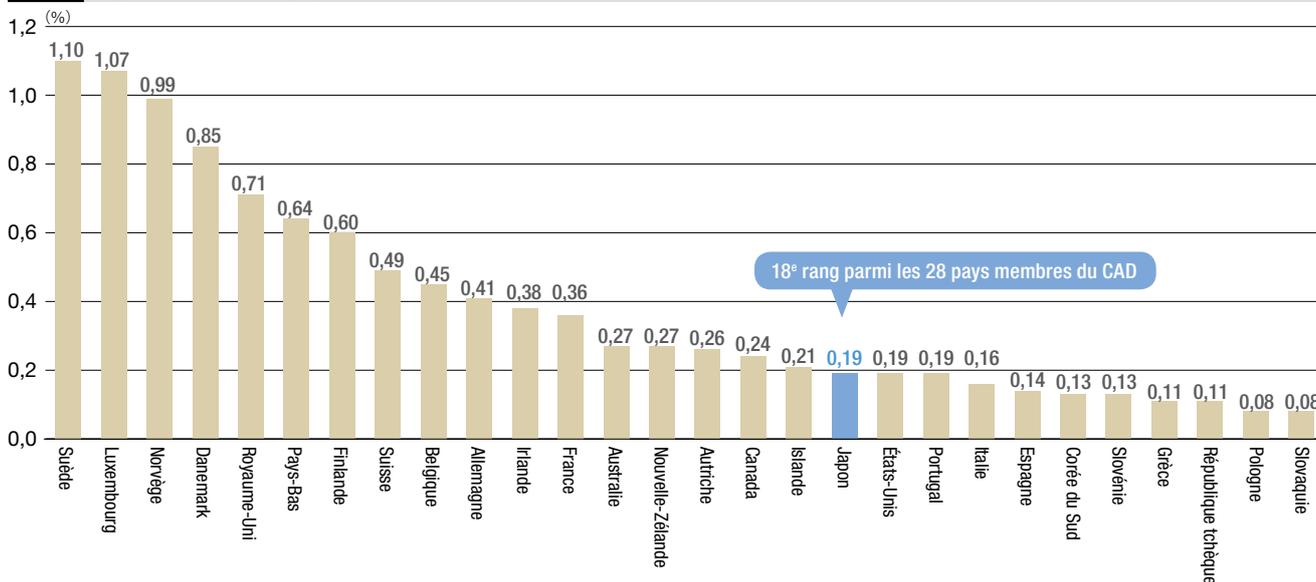
Source : Site internet du ministère japonais des Affaires étrangères (Ministry of Foreign Affairs - MOFA)

Figure 3 Évolution de l'APD des principaux pays membres du CAD (versements nets)



Source : OCDE CAD

Figure 4 Rapport APD/RNB des pays membres du CAD



Source : Site internet du ministère japonais des Affaires étrangères (Ministry of Foreign Affairs - MOFA)